

Patay commémore le 110ème anniversaire de la statue de Jeanne d'Arc (1)

A l'occasion des festivités qui marquent le 110ème anniversaire de l'inauguration de la statue de Jeanne d'Arc le 22 juin 1913, <loirebeauce-encyclopedie.fr> reproduit ci après en plusieurs parties , les différents moments qui ont marqué cette journée.</loirebeauce-encyclopedie.fr>

La mémoire de cette bataille du 18 juin 1429 est entretenue par l'association « L'Effet de Cerf ».

<<https://www.effetdecerf.fr>> mail:effetdecerf.patay@gmail.com



Nous retranscrivons ici pour partie l'article paru dans <Le Journal du Loiret, lundi 23 et mardi 24 juin 1913), Politique, littéraire, agricole et commercial, 96ème année, n° 143 >

<file:///F:/12%20COMMUNES/Patay/inauguration%20statue>

[%20Jeanne%20d'arc%201913/h ark 77916 ORL259753 1913 06 23](#)

[FFADF4ACE4FD91050FAD1D0173007EBD.pdf](#)

L'inauguration de la statue de Jeanne d'Arc

La jolie cité patichonne désirait, depuis longtemps, posséder un souvenir durable du glorieux et décisif fait

d'armes qui se produisit sur son territoire le 18 juin 1429 et dans lequel l'armée de Jeanne d'Arc mit en complète déroute l'armée anglaise. Ce souvenir durable, elle le possède depuis dimanche, grâce à la libéralité d'un enfant de Patay, trop tôt disparu, qui généreusement versa les premiers fonds, grâce aussi aux précieux concours de tous. Et c'est l'occasion de l'inauguration de ce souvenir que la ville de Patay a revêtu ses plus beaux atours.

Toutes ses rues sont décorées de sapins aux vertes frondaisons ; les maisons elles-mêmes sont merveilleusement ornées ; des arcs de triomphe à l'entrée des principales rues, indiquent l'objet de la fête par des mots de : Vive Jeanne d'Arc, qu'ils portent en exergue, en même temps qu'ils sont pour les visiteurs une preuve du charmant accueil qui les attend dans la cité beauceronne. Des guirlandes, des globes lumineux sillonnent toutes les rues et promettent, pour le soir, le plus joli des spectacles. En un mot, tout Patay a rivalisé de zèle et d'enthousiasme pour donner à la cité l'aspect enchanteur qu'elle présentait.

Et tout Patay avait raison. Ce n'est pas une fête ordinaire que l'inauguration d'une statue de Jeanne d'Arc. La noble héroïne méritait bien que, pour elle, les Patichons fissent quelque chose. Elle les a empêchés, en 1429, de devenir Anglais : il est juste que les Patichons d'aujourd'hui lui en témoignent leur reconnaissance. Ils l'ont fait magnifiquement et dans le plus parfait esprit d'union.

Si, pour des circonstances que nous n'avons pas à apprécier, la bénédiction de la statue a été remise au lundi, force nous est de reconnaître que l'élément religieux n'a pas manqué à la fête d'hier. C'est après entente avec le clergé paroissial que la municipalité a préparé ses fêtes et d'accord avec la municipalité que le clergé paroissial a organisé ses cérémonies religieuses.

La fête religieuse

En effet, cette fête de Jeanne d'Arc a donné lieu à un triduum de fêtes dans la belle église de Patay toute décorée de drapeaux aux couleurs nationales, orléanaises et de Jeanne d'Arc; l'autel de Jeanne d'Arc y est orné avec beaucoup de goût et nombreux sont les fidèles qui, pendant ces jours, sont venus adresser une prière à la Bienheureuse pour la France.



Ce triduum commença samedi soir, par un salut solennel, et le dimanche matin, eut lieu une messe de communion très impressionnante : puis à 10 heures, une grand'messe solennelle au cours de laquelle des amateurs orléanais se firent entendre à plusieurs reprises et à laquelle assistaient, en corps, le conseil municipal, avec M. Léger, maire en tête, et une très nombreuse affluence.

Pendant cette messe, Monsieur l'abbé de Saint-Martin, curé de Notre-Dame de Recouvrance, prononça le panégyrique, de la Bienheureuse. Prenant texte d'un passage de Deutéronome, où Moïse est célébré comme le libérateur et le sauveur de son peuple, l'orateur en fait l'application à Jeanne d'Arc : « Jamais, depuis Jeanne d'Arc, dit M. de Saint-Martin, sur notre terre de France, personne n'a fait, comme elle, au nom de Dieu, des choses aussi grandes et aussi merveilleuses ».



Puis, avant d'aborder le sujet de son discours, M. l'abbé de Saint-Martin a un mot gracieux pour Patay ; son pays natal et pour tous ses compatriotes et il adresse un éloge très mérité à M. le Maire qui, depuis plus de trente-trois ans, administre, embellit, avec tant d'intelligence et de dévouement sa ville natale.

Après un tableau impressionnant de la situation de la France au moment où apparaît Jeanne, M. l'abbé de Saint-Martin montre dans la Pucelle le moyen imaginé par Dieu pour sauver la France : elle se dit l'envoyée de Dieu et elle prouve qu'elle est l'envoyée de Dieu.

Elle le dit à Domremy, Vaucouleurs, Chinon, Poitiers, Blois, Orléans, partout en un mot. Cette partie du panégyrique fut plein du plus vif intérêt, en raison même des mots prononcés par Jeanne d'Arc et qui tous ont été rappelés.

Elle le prouve : Orléans et Patay sont des preuves indéniables et indiscutables de sa mission divine. Tout ce qu'elle dit se réalise ; tout ce qu'elle fait est au-dessus de toutes les conceptions et de toutes les forces humaines. Dieu est manifestement avec elle.

L'orateur refait alors le récit du siège d'Orléans, de la bataille de Patay, de l'entrée à Patay, récit émouvant et captivant tout à la fois.

En terminant, l'orateur sacré s'écrie : « De Reims, où Jeanne donna son second signe en faisant sacrer le roi, je ne parlerai pas.

De Rouen, où elle souffrit tant et où elle mourut si héroïquement, je n'en dirai que quelques mots pour confirmer ma thèse. Jeanne était bien belle et bien grande aux Tourelles, à Patay, à Reims ; elle est bien plus belle et bien plus grande sur la place du Vieux-Marché de Rouen.

Les Anglais espéraient qu'en face du bûcher elle faiblirait et que, pour sauver ses vingt ans, elle ferait le désaveu de sa mission. La fumée monte, la flamme s'élance ; un silence lugubre... et puis un cri... Tous s'écartent. Que va dire la suppliciée ?

Jeanne, alors, ramassant toutes ses forces dans un suprême effort, de sa voix claire et sonore qui commandait dans la bataille, s'écrie : « Non, non ; mes voix ne m'avaient pas trompée ; ma mission était de Dieu ! »

Merci, ô Jeanne, dit l'orateur, merci ! tes dernières paroles sont la confirmation de tout et aujourd'hui le monde entier, l'Angleterre en tête, te proclame l'envoyée de Dieu ».

Le dernier mot fut : « Gloire à Dieu, honneur à Jeanne et vive la France ! »

Ce très éloquent panégyrique a produit sur tout l'auditoire la plus profonde impression.

La fête civile

Dans l'après-midi, la « Guêpe », d'Orléans, et la Société de tir et de gymnastique de Châteaudun donnèrent, sur le boulevard du Nord, une petite séance de gymnastique qui fut très remarquée.



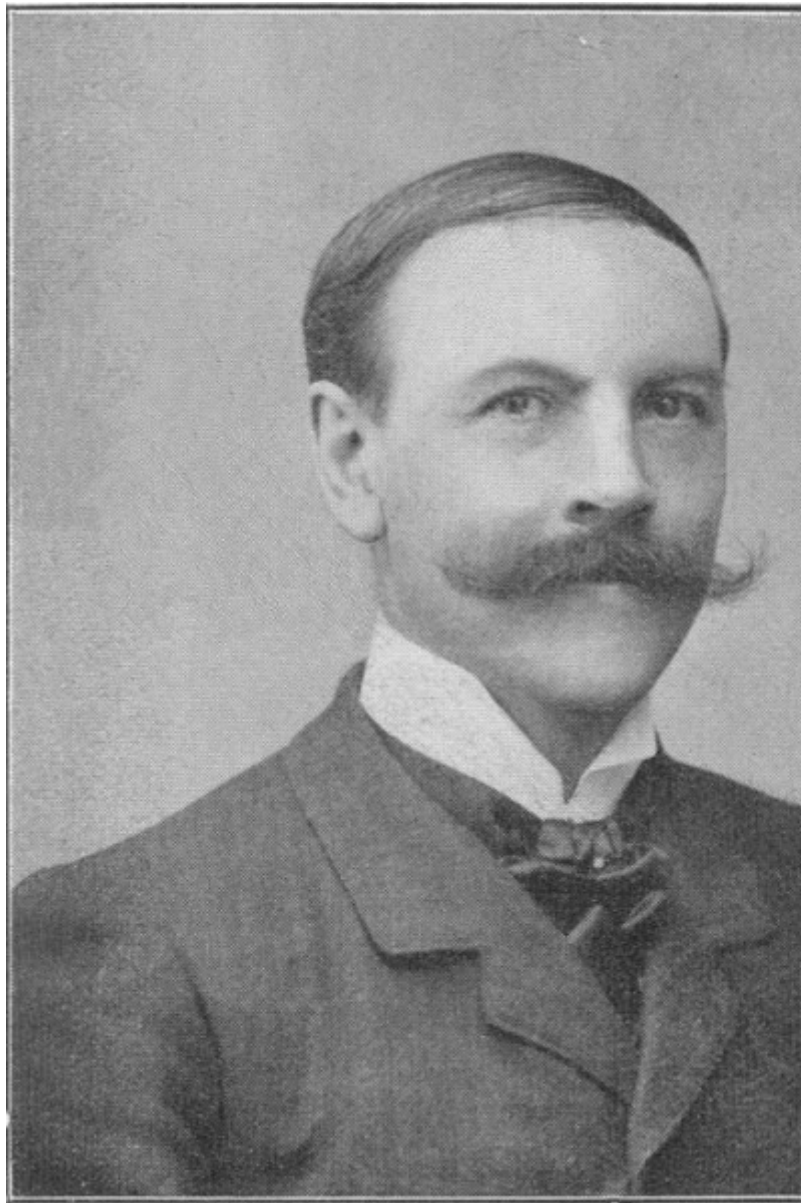
Vers 3 h 1/2, les sociétés diverses se rendaient à la gare pour y recevoir M. le préfet du Loiret qui devait présider la cérémonie de l'inauguration de la statue. Malheureusement, du train venant d'Orléans, seuls descendaient M. Virenque, secrétaire général de la préfecture ; M. Roy, député et M. Soyer, archiviste. M. Poux-Laville, indisposé, s'était fait remplacer.



M. Daviau, conseiller général, attend ces messieurs sur le quai de la gare ; il les accompagne en dehors et c'est à ce moment que M. Léger, maire de Patay, présente les maires du canton, le conseil municipal de Patay et les autorités présentes.



Aussitôt, un cortège s'organise et tous ensemble se rendent à la mairie. Sur tout le parcours, une foule compacte qui manifeste plutôt son indifférence à l'égard du préfet et de M. Roy.



Monsieur le député Roy

À la mairie, le cortège se forme dans l'ordre suivant :

Piquet de gendarmerie, tambours et clairons de Patay, enfants des écoles, trompettes de Patay, section de pompiers, société de gymnastique de Châteaudun, Prévoyants de L'Avenir, la Guêpe, les vétérans, musique militaire, Préfet et Maire de Patay, Député (M. Roy), conseillers généraux de l'arrondissement, Conseil municipal de Patay, membres de la commission de l'hospice et du bureau de bienfaisance et répartiteurs, membres du Comité de l'érection de la statue, Maires et Conseillers municipaux des communes du canton, les Fonctionnaires, section de pompiers.

Le cortège ainsi composé parcourt différentes rues de la ville et parvient bientôt à la place Jeanne d'Arc, où est élevé la statue de Jeanne d'Arc.

L'inauguration

Quand les autorités ont pris place, le voile qui recouvre la statue tombe, et apparaît aux yeux émerveillés de tous la glorieuse image de celle qui, il y a cinq siècles, délivra Orléans, Patay et la France du joug des

Anglais. Elle est là, sur son socle de pierre, vivante, tenant d'une main son étendard et de l'autre son épée, dans une attitude décidée, prête à la bataille. Elle est belle comme cela, notre Jeanne, et à sa vue, les applaudissements éclatent et la musique du 131^e joue la « Marseillaise ».

Parmi les personnalités présentes à la cérémonie, citons, outre M. Virenque, M. Roy et M. Léger, maire de Patay ; MM. Daviau et Darblay, conseillers généraux ; M. Soyer, archiviste départemental ; M. Audy, adjoint au maire ; les membres du conseil municipal de Patay ; MM. Boissin, Piprot-Aubert, Lenormand, Detchemendy et Pourrageaud, du Souvenir français ; Mlle Moog, directrice des postes également du Souvenir français ; L'abbé Gasnier, doyen de Patay ; M. de Saint-Martin, le panégyriste de Jeanne d'Arc ; les maires de Bricy, de Coinces, de Gémigny, de la Chapelle Onzerain, d'Ormes, de Rouvray-Sainte-Croix, de Saint-Péravy-la-Colombe, de Saint-Sigismond, de Tournoisis, de Villamblain, et l'adjoint de Villeneuve-sur-Conie, et nombre de conseillers municipaux de ces communes. Une foule compacte entoure la statue et les autorités.

Après la « Marseillaise », M. Daviau prend la parole et, comme vice-président du Comité du moment, remet en ces termes la statue à la commune :

Mesdames,

Messieurs,

Quand nous consultons un dictionnaire d'histoire ou de géographie, nous lisons invariablement, en ce qui concerne Patay : « Chef-Lieu de canton du Loiret, célèbre par la victoire que Jeanne d'Arc remporta sur les Anglais, le 18 juin 1429... » Et notre petite ville beauceronne ne possédait pas la statue de la bonne Lorraine ! C'était une lacune qui vient d'être comblée, grâce à l'initiative d'une personne généreuse, appartenant à une famille dont les libéralités sont traditionnelles. Et, sous la direction de M. le Maire de Patay, chargé, par le donateur, de mener à bonne fin son geste patriotique, il s'est formé un Comité composé de tous les représentants du canton, sans aucune exception.



Ce comité a organisé, dans les communes, une souscription qui a produit, en peu de temps, une somme suffisante, pour ériger à la vaillante fille des Vosges une statue digne d'elle et de la cité patichonne. C'est ce monument que nous remettons aujourd'hui à la municipalité.

La ville de Bordeaux a fait élever, sur l'une de ses places publiques, le monument des Girondins, en commémoration et en honneur de ceux de ses enfants morts devant l'ennemi, et elle l'a placé sous la sauvegarde du public. Jamais il n'a subi la moindre détérioration. Il en sera de même à Patay. Aucun héros de l'histoire n'a dépassé Jeanne d'Arc en vaillance et en nobles exploits : lorsqu'elle quitta son village pour aller rejoindre Charles VII à Chinon, dans cette belle Touraine qui lui était demeurée fidèle, nos voisins d'outre-Manche occupaient une grande partie de notre territoire. Ils appelaient le roi de France ironiquement le « petit roi de Bourges » Cette courageuse fille de 18 ans donna un tel élan patriotique aux troupes royales que les Anglais furent obligés de lever le siège d'Orléans, d'abandonner le pont de Jargeau quelques jours plus tard, et, le 18 juin, elle mit l'armée ennemie en déroute, à la bataille de Patay.



Une voix plus autorisée que la mienne vous fera connaître, dans quelques instants, tous les détails de ce glorieux combat, cependant, je vous dirai, dès maintenant que l'envahisseur est en désarroi, car un mois après, le 17 juillet, celle qui fut surnommée la Pucelle d'Orléans fait sacrer Charles VII, par l'archevêque de Reims, dans la vielle église Saint-Rémi. Honneur et gloire à Jeanne d'Arc ! et si comme le prétendent certaines philosophies, les morts ont la prescience et sont au courant des évènements qui se passent sur la terre, après leur disparition, l'héroïne de Domrémy est heureuse et fière de voir combien elle est demeurée sympathique et populaire dans toute la France, surtout dans l'Orléanais, et particulièrement à Patay.



Monsieur le Maire ; au nom du Comité, je vous remets ce monument. (*Applaudissements*)

M. Daviau a droit à des félicitations : il a, en termes des plus corrects, célébré Jeanne d'Arc ; il s'est souvenu, en la circonstance, qu'il était le neveu du vénérable et regretté prêtre qui donna les premiers fonds.